



interliaisons

28 Janvier
2021
N° 169

COMITE GENERAL de L'U.C.R.

- ☞ 2 L'introduction
- ☞ 3 Synthèse des travaux, décisions
- ☞ 5 Appel unitaire des retraité.e.s à la journée du 4 février
- ☞ 6 Relevé de décisions de la réunion des 9 le 3 février
- ☞ 7 Modèle d'intervention face à l'impréparation de la campagne de vaccination



DISPENSE DU TIMBRAGE

M. LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg
Saint-Honoré
75008 Paris

On continue de faire signer la carte pétitions
<http://chnq.it/5HDCZ4JrQh>

Du Du 2 au 4 février

LEBLOND Martine
 GEORGEL Josie

Du Du 9 au 11 février

MOUHAT Monique
 GERVAIS Chantal

Du 16 au 18 février

PAUME Mireille
 GUIOTTO Jean-Pierre

Du 23 au 25 février

POUSSIER M. Paule
 LALBAT Jean-Pierre

Spécial Comité Général

FEVRIER						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Bureau Commission exécutive
 Intersyndicale

MARC
BASTIDE



Presque un an après l'annonce des premiers morts de la Covid-19 en Chine, le gouvernement français a mis en place de nouvelles mesures sanitaires en espérant échapper à un 3ème confinement.

Tous les départements sont désormais soumis à un couvre-feu démarrant à 18h et visant à limiter les « interactions sociales ». Après la fin des moments festifs rassembleur et joyeux, la majorité part aujourd'hui à l'assaut des apéros qui seraient, selon elle, responsables des chiffres importants de contamination, bien loin des objectifs fixés par le président de la République fin octobre.

Aucun bilan réel et objectif des mesures en place n'est posé et c'est essentiellement sur les comportements individuels, seuls coupables, que le gouvernement entend peser.

Occulter les queues dans les supermarchés, les foules aux heures de pointe dans les transports en commun pour aller travailler, les injonctions contradictoires, la non-obligation au télétravail pendant le 2ème confinement, etc., l'heure n'est plus à l'amusement et notre temps hors couvre-feu ne peut être consacré qu'à travailler ou consommer.

C'est dans ce sens que le gouvernement a assoupli les dérogations sur les territoires aux ouvertures des commerces le dimanche, continuant ainsi la casse des droits collectifs. Tant pis pour les salles de spectacle ou de cinéma, pour lesquels plusieurs études ont démontré qu'elles n'avaient pas été foyers de contamination. La situation est aussi grave et préoccupante pour les salariés du secteur de l'événementiel, du sport, du tourisme et des hôtels, cafés, restaurants, dont beaucoup sont des travailleurs précaires et/ou saisonniers.

Pas de contrats, pas de salaire... Cette situation conduit à d'énormes difficultés d'accès aux droits sociaux pour eux, même les plus élémentaires. Les recours à la banque alimentaire et aux associations d'entraide explosent chez les jeunes comme chez les retraités, en prenant en compte que près de 1/3 des retraités vivent avec des pensions égales ou inférieures à 1 000 € mensuels.

Les soubresauts de la campagne de vaccination n'ont pas amélioré la confiance des Français envers le gouvernement même s'ils semblent néanmoins davantage prêts à se faire vacciner qu'il y a quelques semaines. Comme lors du premier déconfinement avec la pénurie de masques, le gouvernement cache la situation sur les vaccins en théorisant une campagne de vaccination « progressive » et dans le calme. Les craintes de pénurie de doses grandissent sur les territoires alors que la 2ème phase de campagne va démarrer et que l'on nous annonce l'intégration prochaine des médecins généralistes. Les annonces de Pfizer, le week-end dernier, sur les retards de livraison, ne font qu'accroître cette inquiétude. L'apparition de variants du virus, plus virulents encore, également.

Nous sommes loin de l'immunité collective qui devrait nous permettre de retrouver des relations sociales, des activités et pratiques syndicales comme « avant », même selon l'OMS et un rapport qui ne dresse pas de perspectives d'immunité collective mondiale cette année. Le monde d'aujourd'hui est en train de bousculer à bien des égards vers un cauchemar dont chacune et chacun aimerait se réveiller pour retrouver à minima le monde d'après.

Dans cette situation, nous ne devons rien lâcher, bien au contraire, que l'on soit retraités ou actifs. Comme l'ensemble de nos sections USR ou UFR, nous nous sommes engagés dans le processus de lutte, d'action, de rassemblement que le CCN a décidé avec 3 phases :

1. Rencontre avec les sections, participer aux AG, remises de FNI.
2. Participer aux différentes initiatives en territoires en portant nos revendications, telles que le 21 janvier (médico-social), le 26 janvier, le 28 janvier.

Aujourd'hui, jour de colère, avec la tentative du gouvernement de démanteler EDF. Des appels au 4 février existent déjà dans des USR et UFR ainsi que l'appel de l'UCR-CGT.

Dans cette situation de mobilisations, de rassemblements, de grèves, de manifestations, l'UCR-CGT et les 9 organisations continuent à porter à la signature des retraités pour l'augmentation des pensions avec cette exigence de 100 € immédiate et les perspectives pour la CGT des 300 €. À ce jour, au-delà des cartes pétitions signées depuis notre journée d'action du 17 novembre avec 74 initiatives dans les départements, nous sommes près de 50 000 signatures en ligne.



Notre action unitaire prévue fin janvier est reportée après le 4 février compte tenu du processus de luttes. Une nouvelle intersyndicale décidera de la date des actions unitaires.

L'UCR appelle au 4 Février

Le 4 février sera un moment des convergences des luttes et actions actées dans le processus. En ce qui concerne les retraités, le 4 février portera sur l'augmentation des pensions contre la stigmatisation des retraites, de la perte d'autonomie prise en charge par la sécurité sociale et bien entendu l'ensemble des revendications construites en territoire.

Dans cette construction il est impératif de faire le lien entre revendicatif et force organisée. Force est de constater que

malgré les efforts déployés, les résultats sont pour l'instant décevants. En ce qui concerne 2019, nous accusons un retard de 3 247 FNI et -7 215 pour 2020. D'ores et déjà, il est important que chaque USR et UFR à partir des 0 réglés s'adresse à ses sections y compris avec l'aide des référents, coopérants et de la CE de l'UCR. Cela fait partie du « travailler ensemble ».

Notre objectif commun étant les 100 % fin mars 2021, clôture de l'année 2019 et bien entendu combler le retard 2020. C'est dans cette situation que sera convoqué le prochain comité général le 16 mars 2021 soit en présentiel à Montreuil soit en visioconférence. Les informations sanitaires que vous connaissez, la situation venant du palais des congrès de Saint-Malo, nous disent que nous ne pourrions pas tenir un comité général à cette date-là.

Donc pour votre information, la CE de l'UCR-CGT a pris comme décision à l'unanimité de tenir un comité général sur une journée le 16 mars sur ces 2 questions :

1. Débat sur l'actualité et feuille de route.
2. Élection de la direction de l'UCR-CGT.

Quelques éléments pour votre information :

Dans le contexte décrit et après discussions à la commission exécutive de l'UCR-CGT le 14 janvier, devant la difficulté de rencontrer en réunion les structures UFR et USR ainsi que les sections, il était difficile de se réunir sur un document d'orientation et traiter les amendements, même si le comité général était repoussé en avril.

Donc première décision : le document sera transformé en feuille de route incluant un certain nombre d'amendements. À partir de cette première décision : cette feuille de route fera le lien politique et revendicatif jusqu'au prochain congrès de l'UCR-CGT à sa date normale en 2023.

À partir de ces décisions, vous recevrez à partir du 15 février 2021, la feuille de route qui sera présentée au comité général du 16 mars. Nous enverrons en même temps la liste retenue des mises à disposition pour élire la nouvelle direction de l'UCR-CGT.

Avant de se quitter, vous avez pu en prendre note lors du compte-rendu de la CE : la nomination de Brigitte YVRAY comme Directrice de Vie nouvelle après la démission de cette responsabilité de Pascal Terrat. Nous vous proposons de coopter Brigitte YVRAY à la Commission Exécutive de l'UCR-CGT.

Merci de votre attention, à vous la parole, en intégrant si possible les 2 premiers points de l'actualité et l'information.

Synthèse travaux comité général

Présents :

CE/CFC : 36, UFR : 11, USR : 51, invitée : 1

Marie Paul
POUSSIER



Ce qu'il faut retenir de ce Comité général :

La bonne participation en nombre d'organisations connectées, en nombre et qualité de prises de parole. À partir du rapport introductif largement partagé, les participants ont fait part de leurs activités, initiatives et actions, et de leurs analyses de la situation, dans le contexte sanitaire actuel. Les interventions sur l'actualité ont également intégré les propositions de l'UCR. Cela traduit une réelle volonté de la part des organisations de l'UCR-CGT :

- d'être acteurs en territoires et professions sur les aspects revendicatifs et de vie syndicale,
- de participer pleinement au processus démocratique de l'UCR-CGT.

1 - Actualité

Revendicatif

La crise sanitaire, associée aux mesures gouvernementales contradictoires et antisociales, génère colère, craintes et incertitudes chez les retraités. Malgré la pandémie, nombre de retraités participent aux différentes initiatives revendicatives (rassemblements - manifestations...) même si, comparativement à la situation avant cette pandémie, la participation est moindre.

- **Le 4 février unitaire, interprofessionnel et inter-générationnel** se prépare dans les UFR et USR à l'appui des revendications des retraités : communiqués...appels à rassemblements en localités...reprise tract UCR et tracts locaux...

- **La carte pétition unitaire** «100€ immédiatement» est

prise en compte, mais avec l'insistance de ne pas abandonner les «300 € CGT». Plusieurs interventions mettent en évidence la difficulté à faire signer sur les marchés, à maîtriser la signature en ligne (près de 50 000 à ce jour) ou à apprécier le recensement des signatures et envois à l'Élysée. Cependant, il faut poursuivre sur cette initiative, qui constitue un réel point d'appui pour gagner le rassemblement des retraités.

- **La future mobilisation unitaire des retraités** est intégrée et mise en perspective dans plusieurs interventions sur pouvoir d'achat, questions de santé et perte d'autonomie, etc., tout en s'inscrivant, avec toute la CGT, dans le contexte de convergences des luttes actifs/retraités sur les revendications communes.

- **Le souci de maintenir le contact avec les adhérents et les retraités** est réel. Il faut souligner l'inventivité des militants pour créer du lien : courriers, contacts de visu quand possibles, appui sur les technologies numériques (visio, mails...), même s'il n'y a pas toujours de retour des syndiqués. La fracture numérique fait, dans certains cas, obstacle et renvoie à la nécessité de porter nos revendications en localités sur cette question.

- **La pertinence des mandats dans les CDCA/CMCA** qui permettent de demander des comptes aux élus.

- **La particularité de la CEA** (Collectivité Européenne d'Alsace) qui se met en place en région Grand-Est (projet de fusion des départements limitrophes avec l'Allemagne et conséquences...) mérite d'être regardée avec la CFD qui se préoccupe de ce dossier.

Vie syndicale

- **La réelle activité des USR et des UFR et la volonté de favoriser le travailler ensemble** : réunions des instances, rencontres des sections, même si certaines difficultés ont été pointées, comme celles de rencontrer les sections syndicales ou d'organiser des assemblées générales. On note également dans les expressions une lassitude du non-présentiel et un besoin d'échanges et de fraternité.

- **Le nombre de camarades décédés de la Covid-19** est aussi à considérer, plusieurs interventions signalent des chiffres non négligeables.

- **La meilleure prise en compte des questions de règlements de cotisations et de renforcement** : Des plans de travail se mettent en place, avec l'objectif de combler les retards FNI et cotisations 2019 et 2020 et d'enclencher des processus sur les questions de continuité syndicale

avec les sections et syndicats. À souligner : certaines fédérations continuent de comptabiliser leurs adhérents retraités parmi les actifs (plusieurs interventions en ce sens). Des règlements ont eu lieu à COGETISE depuis le 31 décembre.

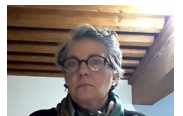
2 - Processus démocratique de l'UCR

Des regrets se sont exprimés sur la non-tenu d'un congrès **mais adhésion majoritaire au processus démocratique décidé par la direction de l'UCR-CGT** (feuille de route et élection nouvelle direction UCR-CGT). On note une meilleure compréhension et acceptation, une attitude collective responsable, au regard de la crise sanitaire qui perdure et de l'activité de l'UCR qui doit se poursuivre. Plusieurs camarades pensent qu'il est nécessaire d'être vigilants sur l'organisation des travaux en groupes qui peuvent conduire au manque d'échanges et de réflexion, et réduire la pertinence générale. A contrario, d'autres pensent qu'il faut plus de groupes.

Proposition : de ne pas limiter la feuille de route à la seule émanation du document d'orientation amendé, mais bien inscrire la démarche dans tout ce qui est entrepris dans le contexte sanitaire actuel, en termes d'opportunités gouvernementales, pour enclencher de nombreux reculs sociaux et sociétaux.

3 - Cooptation de Brigitte IVRAY à la CE de l'UCR

- Votants : 52 (présents au moment du vote)
- contre 1
- abstention 0
- pour 51



Brigitte IVRAY

4 - Questions diverses

- Annulation des hôtels à Saint Malo : besoin d'une note explicative.
- Mieux organiser la démarche en visioconférence au CG de mars avec des moyens techniques adéquats.

En conclusion :

Un Comité général participatif et constructif, qui a concilié démarche revendicative, vie syndicale et prises de décisions démocratiques. Une démarche mature, de bon augure pour «réfléchir tous ensemble, afin de trouver le meilleur moyen de développer notre activité dans cette période inédite» et préparer le Comité général du 16 mars prochain pour « une nouvelle direction de l'UCR-CGT, avec une nouvelle méthode de travail » jusqu'au congrès UCR-CGT de 2023.



**Avec les syndicats, les organisations de jeunes,
les syndicats CGT, FSU, Solidaires et l'association LSR**

Appelons à la mobilisation des retraité-e-s le 4 février.

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, Unef, UNL, MNL, FIDL ont impulsé un processus de mobilisations et d'initiatives tout au long du mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

En tant que retraités, nous sommes directement concernés par ces mobilisations.

Par exemple, en matière de santé, rien pour les soignants qui dénoncent un plan Ségur au rabais, ni pour beaucoup de professionnels oubliés, particulièrement dans l'aide à domicile. Dans cette période de pandémie le gouvernement continue sa casse de l'hôpital public. De même, nous constatons une insuffisance de moyens donnés à l'accompagnement de la perte d'autonomie...

Au-delà des mots, le gouvernement, en liaison avec le patronat des grandes entreprises, poursuit les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale. Le nombre de chômeurs explose, mais de grosses entreprises utilisent le coronavirus comme prétexte pour licencier et poursuivre leur course aux profits. Ils plongent une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté.

Le plan de relance favorise surtout les multinationales et poursuit le même objectif libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

Comment peut-on rester indifférent lorsque l'on constate que le second confinement a fait plonger la jeunesse dans l'extrême précarité ? Beaucoup ne mangent pas à leur faim. Les recours à la banque alimentaire et aux associations d'entraide explosent chez les jeunes comme chez les retraités, en prenant en compte que près de 1/3 des retraités vivent avec des pensions égales ou inférieures à 1 000 € mensuels. À cela s'ajoutent pour les jeunes la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte qui peut se traduire par des suicides.

Les salaires ne sont pas l'ennemi de l'emploi et la revalorisation de tous les salaires sur la base du SMIC à 1 800 euros brut est une revendication juste. De même pour nous retraité·es : confrontés depuis des années au mépris, à la baisse du pouvoir d'achat de nos pensions nos organisations et association exigeons une revalorisation de 100€ immédiatement au titre de rattrapage (près de 50 000 retraité-e-s ont signé la pétition en ligne : « ne touchez pas au pouvoir d'achat des retraité-e-s »).

Augmenter les salaires, les pensions de retraites, c'est bénéfique au pouvoir d'achat. Et c'est aussi bénéfique pour notre quotidien tout au long de la vie, car cela renforce nos cotisations sociales, pilier de notre Sécurité sociale : c'est-à-dire notre santé, nos retraites...

Nos organisations CGT, FSU, Solidaires et l'association de retraités faisons nôtres les revendications portées par les syndicats et organisations de jeunesse. Nous refusons toutes sortes d'oppositions entre la jeunesse et les retraités. La misère s'installe chez de nombreux jeunes, elle progresse chez de nombreux retraités. Les conditions de vie sont de plus en plus dures pour l'ensemble des jeunes, des salariés, des retraités. Les retraités paient un lourd tribut à l'épidémie. Comme lors du premier déconfinement avec la pénurie de masques, le gouvernement cache la situation sur les vaccins en théorisant une campagne de vaccination « progressive ». En mars-avril 2020, nous exigeons la souveraineté sanitaire en matière de matériel médical (masques, blouses, tests, etc.). Aujourd'hui, nous avons la confirmation que la pénurie de vaccins est le résultat d'une politique qui a cassé la recherche publique et rendu le pays dépendant de multinationales qui localisent et investissent en fonction des profits immédiats, voire qui n'investissent même pas dans la recherche à hauteur des aides énormes qu'elles reçoivent par le biais du Crédit d'Impôt Recherche. L'exemple de Sanofi qui continue à licencier est significatif à cet égard. Il est nécessaire que notre pays parvienne à sa pleine souveraineté en matière de vaccins, de médicaments, etc.

Nous avons donc toutes les raisons de **nous mobiliser le 4 février ensemble avec les salarié.es** pour nos revendications car elles se rejoignent.



Relevé de décisions de la réunion du mercredi 3 février 2021 des neuf organisations de retraité·es, par visioconférence.

La campagne de vaccination :

Après le manque de masques et de tests, l'actuel manque de vaccins provoque de très grandes difficultés pour les personnes, y compris pour celles déclarées prioritaires. Notre groupe d'organisations de retraité·es doit être présent dans cette période. Le courrier envoyé au Directeur de l'ARS par les équipes de Loire -Atlantique est très pertinent.

- Il est décidé d'inviter toutes les équipes, dans les départements, à s'inspirer de cette démarche, en l'adaptant aux réalités locales.
- Un communiqué de presse sera envoyé pour souligner l'impréparation de cette campagne de vaccination. Pascal Santoni (CGT) propose un projet.

Adresse aux retraité·es :

Didier Hotte (FO) attend dans la semaine les derniers amendements à ce projet de texte sur le pouvoir d'achat, la santé, la vaccination, l'âgeisme. Ce texte à 9 sera envoyé ensuite aux équipes.

Pouvoir d'achat et santé à 7 organisations :

- Suite à la réponse de la Présidence, Jean-Pierre Floret (CGT) envoie un projet de lettre à Laurent Piétraszewski, secrétaire d'État « chargé des retraites et de la santé au travail » : « voilà les sujets sur lesquels nous avons questionné le Président de la République et il nous renvoie vers vous pour obtenir des réponses ».
- La pétition (pouvoir d'achat et santé) sera relancée par chaque organisation et, en guise de test d'impact, la CGT se charge de demander l'envoi à 9 000 personnes de plus de 60 ans et divise la facture par 7 (en vérifiant l'accord préalable de l'UNRPA-Ensemble & solidaires absente).

Jeunes :

Marylène Cahouet (FSU) insiste auprès des organisations de jeunes pour une expression commune, en proposant par exemple d'inclure une gestion de la pandémie qui passe par l'ouverture des universités et des bibliothèques, dans le respect des règles sanitaires et de souligner que les jeunes comme les vieux sont dans la galère.

Réflexions pour contrer les menaces à venir sur le pouvoir d'achat :

- Jacques Fogliarini (FGR-FP) propose des éléments sur deux sujets qui vont servir de prétexte à nous ponctionner, le déficit de la Sécu et les dépenses liées à l'aide à l'autonomie.
- Gérard Gourguechon (Solidaires) prépare un projet sur la dette, que l'on nous demandera de payer.

Autonomie :

Marylène Cahouet (FSU) relance le Directeur de cabinet de Brigitte Bourguignon qui, le 13 janvier, nous a donné rendez-vous « dans un petit mois ». A noter que le même jour, la ministre repoussait la loi « après la pandémie ».

8 mars :

Marylène Cahouet (FSU) prépare une expression des neuf sur les femmes.

Convergence des Services Publics :

Marylène Cahouet (FSU) qui représentait le G9 à l'anniversaire des 75 ans de la Sécurité sociale à Saint-Etienne, envoie une information sur la prochaine initiative de cette convergence « Quelle sécurité sociale face à la perte d'autonomie ? » pour permettre à chaque organisation de prendre position sur cette initiative nationale.

Date de la prochaine journée nationale d'action à 9 : le 31 mars.

Prochaine réunion : mercredi 3 mars à 9 h 30, organisée par la FSU (en visio et en présentiel).

Ce texte travaillé par la FSU et repris unitairement par les organisations de Loire Atlantique est un exemple d'expression face au manque de vaccins comme au manque d'organisation de la campagne de vaccination.

Le groupe des 9 met à la disposition de chaque organisation ce modèle de courrier.

Il est adaptable à la situation dans les différents territoires.



Lettre ouverte à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire

Copie pour information :

à **Monsieur le Préfet du département de Loire Atlantique**
Madame la Présidente de Nantes-Métropole
Monsieur le Président du Conseil départemental de Loire Atlantique

Objet : Campagne de vaccination contre la Covid en Loire atlantique.

Monsieur le Directeur,

Nos organisations souhaitent attirer votre attention sur la situation des personnes âgées, des résidents et personnels des EHPAD, des soignants et personnes à risques au regard de la campagne de vaccination qui a débuté en France depuis la fin du mois de décembre. S'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la qualité des différents vaccins proposés, et tout en respectant la liberté de choix de chaque personne de se faire vacciner ou non, nous souhaitons que chaque citoyen ne qui demande à être vacciné e puisse l'être. De ce point de vue, l'organisation actuelle de la campagne de vaccination pose de nombreux problèmes. Nous nous interrogeons donc sur la stratégie de vaccination, sur les moyens effectivement déployés pour la mettre en œuvre et sur le fait que des traitements adaptés soient disponibles et proposés systématiquement à tout e patient e infecté e par la Covid 19, quel que soit son âge.

Au plan national, nous observons, de la part du gouvernement, une impréparation de la campagne, un manque de célérité dans son organisation et surtout une pénurie de vaccins, conséquence d'une politique qui a sacrifié les moyens de la recherche publique, détruit les emplois nécessaires à celle-ci et a laissé délocaliser la production des médicaments. Ainsi, le pays est-il dépendant aujourd'hui des laboratoires étrangers qui annoncent tous des retards et peuvent même diminuer les livraisons prévues. De ce fait, des centres de vaccination sont obligés de fermer. Il est constaté partout une difficulté forte et récurrente pour les prises de rendez-vous, des délais qui ne sont pas précisés et le sentiment partagé d'une forte distorsion entre communications gouvernementales et réalités du terrain.

Notre situation locale n'échappe pas à ces difficultés nationales. Dans notre département, selon les informations des médias, les centres de vaccination sont prévus et des numéros de téléphone sont dédiés pour les prises de rendez-vous. Des sites privés permettent aussi la prise de rendez-vous. Mais l'accessibilité aux rendez-vous est un parcours d'obstacles pour les personnes âgées. L'insuffisance des plages et des vaccins disponibles est criante.

La première difficulté concerne la prise des rendez-vous. En effet, l'engorgement des plateformes téléphoniques et leur saturation sont vite atteints. Le recours éventuel à la prise de rendez-vous en ligne sur internet crée des problèmes à nombre de ces personnes qui maîtrisent difficilement, voire pas du tout, l'outil informatique. Une autre difficulté réside, pour celles et ceux qui habitent en zone rurale ou en secteur périphérique des grandes villes dans l'éloignement des centres de vaccination, ce qui engendre des problèmes de transport, difficiles à résoudre pour certaines et certains.

C'est pourquoi nous demandons :

- la mise à disposition de doses de vaccins correspondant aux besoins réels de la population, des centres de vaccination de proximité, des personnels qualifiés en effectif suffisant pour cette campagne.
- des dispositifs décentralisés d'aide à la prise de rendez-vous à l'échelon municipal ou intercommunal, avec mise en place d'appels systématiques aux personnes concernées par ces premières étapes relatives aux personnes âgées.
- la mise en place d'un service de transport via des véhicules du département, des collectivités locales ou des taxis pris en charge financièrement vers les centres de vaccination.
- l'organisation d'équipes de vaccination itinérantes pour couvrir les zones rurales ou péri-urbaines très éloignées des centres de vaccination.

Dans une période de tension aiguë des hôpitaux, nous craignons que ce manque d'organisation de la campagne de vaccination ne provoque la saturation d'accueil des patients, plus particulièrement en lits de réanimation et fasse porter le risque de déprogrammation d'opérations et de suivi des autres patients.

En espérant que vous accorderez toute votre attention à ces demandes pour la protection des personnes âgées de notre département, qui ont déjà trop souffert de la pandémie, nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Nantes, le 1^{er} février 2021

Yves WEBER (USR-CGT)
Claire COMPAIN (UDR-FO)
Marie-France LE MAREC (SFR-FSU)
François PRENEAU (SOLIDAIRES)
Patrick GOSSELIN (CFTC)
Jean QUENTIN (CFE-CGC)
Monique RAME (FGR-FP)
René BIHORE (LSR).